

PCDR

Commission Locale de Développement Rural

Rapporteur : Katty BURGEON

Adresse de messagerie :

katty.burgeon@esneux.be

Téléphone : 04/380.94.12

1. Approbation du PV de la réunion du 26 septembre 2016

Le PV est approuvé sans remarque.

2. Fiche 1.1 – Esneux : Etat d'avancement

La Présidente explique que l'auteur de projet Sweco travaille actuellement à la réalisation de l'esquisse. Une fois l'esquisse terminée, la commune aura la possibilité de demander trois modifications. Toutefois, il sera primordial de tenir compte des délais imposés par le cahier des charges et le PCDR.

Les différents scénarii et options d'aménagement du centre avec uniquement l'aspect volumétrique de nouveaux bâtiments envisagés sont présentés aux membres (cf. power-point). La commune envisage la possibilité de déplacer l'Administration communale dans le centre d'Esneux et ce, dans l'intérêt de poursuivre la continuité de revitalisation du centre de l'entité.

La commune envisage la possibilité de céder une partie de terrain, via un bail emphytéotique, à la société Ourthe-Amblève Logements (OAL) afin que cette dernière y construise des logements sociaux.

Il est spécifié que la suppression du passage à niveau a été intégrée dans le projet d'aménagement du centre suite à une demande d'Infrabel qui poursuit sa politique de suppression des passages à niveau. Lors de l'évocation de ce projet, la démolition de la gare a été envisagée, plusieurs membres ont manifesté leur opposition à cette démolition tout en étant favorables à la suppression du passage à niveau.

Un membre émet le souhait de procéder à un concours d'architectes et de choisir un architecte indépendant du promoteur.

Suite à la présentation des scénarii aux membres, la majorité de ces derniers semble s'orienter vers le scénario 2, option 5.

Une remarque est émise quant aux logements. Un membre précise qu'un appartement de 115m² n'est pas accessible à tous au vu du prix qu'il représente. Mme Burgeon contactera l'auteur de projet

Présents :

IKER Laura, Présidente

GEORIS Pierre

ROTA Gianfranco

DEFECHEREUX Daniel

WOILLARD Marc

BURGEON Katty

LIGOT Pierre-Charles

MONAMI Rémi

LEMAITRE Julien

DUPRET Benoît

VANNI MAurine

DETROZ Philippe

JEGHERS Pierre

FLAGHOTIER Anne-Catherine

BALTHAZAR Stéphane

Excusés :

HAMOIR Philippe

VISSE Pierre

PEETERS Robert

LAMALLE Philippe

BELLIÈRE François

afin de savoir s'il fonctionne par prix au m² ou par nombre d'appartements.

Un membre s'interroge quant à la destination de l'Administration communale actuelle. La Présidente précise que le bâtiment sera vendu et transformé en logements.

Divers

La Présidente rappelle que certains membres se questionnaient quant aux arbres rongés par les castors. Il est spécifié que des actions sont à entreprendre pour les protéger. Les arbres le long du ravel font partie de la zone d'intervention du SPW alors que pour les arbres situés sur des terrains privés, ce sont aux propriétaires de les protéger.

Il est par ailleurs rappelé qu'une réunion du GT tourisme a eu lieu le 27 octobre 2016 en présence de M. Lilien, directeur du GREOVA. Une nouvelle réunion sera prochainement organisée afin de permettre aux membres d'envisager des actions à entreprendre pour mettre en avant le secteur touristique de la commune.

Un membre émet la possibilité de mettre à jour la constitution de la CLDR. La présidente précise que le PCDR arrivera en fin de convention en 2018 et qu'il n'est pas nécessaire de renouveler la composition.

La réunion se termine à 20h40 par un verre de l'amitié.